

# Origine 2.0 : Encore une usine à gaz ?

Pantin, le 26 février 2026

Le 20 février, la DAP a présenté ORIGINE 2.0, nouveau logiciel censé gérer plannings, heures, badgeages et postes. Une modernisation indispensable, nous dit-on, au motif qu'Origine serait obsolète depuis 2019.

**Mais si la DAP a réellement identifié l'obsolescence il y a sept ans, pourquoi avoir attendu si longtemps pour agir... et pourquoi précipiter aujourd'hui tout le monde dans un saut sans parachute ?**

Car la méthode est, une fois de plus, symptomatique d'une administration qui pilote à l'aveugle : un marché passé, une bascule imposée en mode « big-bang » (déploiement en une seule fois) fixée au 15 juin 2026, c'est-à-dire juste avant l'été, période déjà critique en effectifs et en organisation. Voilà donc le sens du service rendu, **choisir la fenêtre la plus risquée, puis expliquer ensuite qu'il faut s'adapter.**

La DAP a déroulé son argumentaire : interface moderne, outil « intuitif », reprise complète des données, bascule gérée par les services centraux, formation en cours, fiches thématiques, FAQ... Bref, le catalogue habituel. Mais une FAQ ne remplace ni une concertation, ni des tests en conditions réelles, ni un déploiement progressif. Et surtout, ce que la DAP oublie toujours d'intégrer dans ses PowerPoint, ce sont les réalités du terrain : sous-effectifs, urgences quotidiennes, contraintes locales, charge de travail déjà saturée.

L'**UFAP UNSa Justice** l'a rappelé clairement, oui, les planificateurs attendaient des améliorations, car Origine a vieilli et les bugs sont devenus un « bruit de fond » permanent. Mais un projet de cette ampleur aurait dû être construit avec les utilisateurs dès la conception, pas présenté terminé avec une date couperet. Comme pour PRISME hier, comme pour l'immobilier pénitentiaire depuis des années, la DAP avance toujours pareil, décider en haut, imposer en bas, gérer la casse au milieu.

Sur la formation, la DAP continue de vivre dans un monde théorique, les DIOS, à peine destinataires d'un premier module, devront ensuite former l'ensemble des planificateurs avant mi-juin. Traduction : encore une fois, on transfère la charge sur les services, déjà à bout, et on appellera ça « accompagnement ». Ce calendrier n'est pas contraint, il s'impose au « forceps ».

Autre point d'alerte, le logiciel serait moins tolérant aux erreurs. Sauf que dans une administration où l'on travaille en flux tendu, avec des effectifs incomplets, des changements de dernière minute, des injonctions contradictoires et des urgences sécuritaires, moins tolérant peut vite signifier plus de blocages, moins de marges locales, et au final plus de temps perdu et plus d'agents pénalisés pour compenser les carences structurelles. L'**UFAP UNSa Justice** le dit sans détour, nous n'accepterons pas qu'un outil informatique devienne un carcan supplémentaire et encore moins un prétexte pour rigidifier ce qui tient déjà debout par miracle.

Concernant les règles de gestion du temps de travail, la DAP promet une application stricte de la réglementation existante et jure que le logiciel ne servira pas d'alibi quand l'administration est incapable de justifier ses propres pratiques. Nous prenons acte... tout en rappelant que le problème ne relève pas uniquement de la réglementation, mais la manière dont l'administration la tord pour faire tourner des établissements sans moyens, en fabriquant du « fonctionnement » sur l'écriteau, les heures non payées, les postes non couverts et le travail gratuit. Là encore, bon courage... surtout aux Personnels.

Enfin, l'**UFAP UNSa Justice** prévient, si la bascule est mal orchestrée, il n'y aura rien de plus désastreux et explosif que la disparition d'heures supplémentaires, des compteurs erronés, ou du non-paiement à la veille de la période estivale. Une administration qui fonctionne déjà à crédit sur le dos des personnels ne survivra pas à un « bug » qui se transforme en mois de salaire amputé.

En conséquence, l'**UFAP UNSa Justice** exige que la DAP cesse de confondre transformation et passage en force, et qu'elle engage immédiatement une remise à plat sérieuse :

- sur la charge de travail des planificateurs et des services RH,
- sur les vacances d'emplois et postes non couverts,
- sur le travail non rémunéré (écrêtage / HS non payées),
- sur les garanties opérationnelles du logiciel avant toute bascule générale.

**Parce qu'un logiciel, aussi « moderne » soit-il, ne compensera jamais l'improvisation, le sous-effectif et le mépris du terrain. Et si la DAP pense encore pouvoir déployer en grand sans assumer derrière, qu'elle se le dise :**

**Cette fois ci, ce ne seront pas les personnels qui en paieront l'addition !**

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY